



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E182184

VALABLE JUSQU'AU 12/01/2024

ÉDITÉ LE 24/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/12/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 78 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT DIZIER 394212427

Siret : 518 487 871 00031

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4601571

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 305043741804

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 305043741804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : DELTA CHAUFFAGE SARL

48 AVENUE DE LORRAINE
52300 JOINVILLE

Téléphone : 03 25 94 88 88

Portable : 06 81 85 12 93

Site Internet :

E-mail : contact@deltachauffage.fr

Responsabilité légale :

HUSSET MICKAEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Fax : 03 25 94 88 89

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/12/2021
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	06/10/2020
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	06/10/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	17/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	06/12/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	17/01/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	06/12/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.